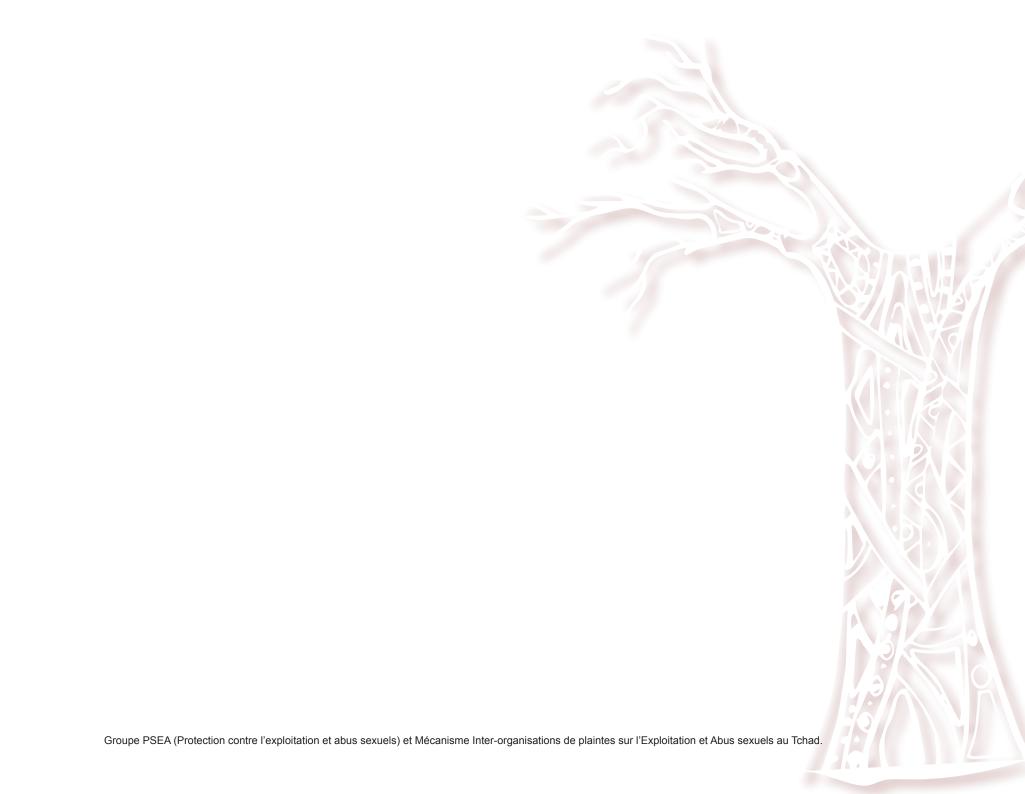
Prévention contre l'exploitation et abus sexuels des enfants











Tré	ace	
Equi	ipe éditoriale	Ĺ
	i cons	
1.	Ou'est-ce qu'un enfant ?	6
2.	Qu'est-ce qu'une exploitation et un abus sexuels ?	
	Gu'est ce que un humanitaire?	
	Tais tu qu'il existe un bulletin du secrétaire général de l'ONU sur l'exploitation et abus sexuels ?	
5.	Etat de vulnérabilité	10
6.	Que puis-je faire pour prévénir mes petites soeurs, mes frères, cousines et amies de l'exploitation et abus sexuels ?	12
7.	Ou'est-ce qu'un harcèlement sexuel ? où se passe -t-il en général ?	13
	Ou'est-ce que l'égalité entre les filles et les garçons ?	
	Violences contre les femmes .	
	Quels sont les liens qui existent entre les inégalités de sexe, l'exploitation et abus sexuels et le harcèlement sexuel ?	



La Protection contre l'exploitation et abus sexuels des enfants ainsi que la prise en charge des victimes sont au centre des intérêts de la communauté humanitaire au Tchad.

Les inégalités structurelles entre les femmes et les hommes sont les principales causes de l'exploitation et abus sexuels (EAS) et du harcèlement sexuel en milieu de travail. Cette problématique affecte notamment les camps des réfugiés, les sites des personnes déplacées, les communautés mais aussi les établissements scolaires, universitaires, les centres hospitaliers et les foyers.

Ainsi, soucieux des risques que prend ce phénomène pour la préservation de la paix, phénomène qui continue à perdurer, le Groupe de Protection contre l'exploitation et abus sexuels (PSEA) et le Mécanisme Inter-organisations de plaintes sur l'Exploitation et Abus sexuels au Tchad, voudraient apporter leur contribution dans la prévention et la lutte contre ce fléau. D'où la production du présent document qui s'adresse en priorité aux enfants, mais aussi bien aux acteurs (enseignants, corps médical, acteurs humanitaires, la presse, les églises, etc.) qu'aux victimes.

Ce document se veut un outil d'éducation et de sensibilisation pour prémunir la population et les communautés (les camps des réfugiés, les sites des personnes déplacées...) de l'exploitation et des abus sexuels, et pour promouvoir l'égalité entre les sexes (entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes).

J'exprime mes remerciements aux agences des Nations Unies dont le PNUD qui a pris en charge l'impression de ce document. Ces remerciements s'étendent aussi au Gender Standby Capacity Project (GenCap) et aux ONG internationales et nationales qui ont soutenu financièrement et techniquement ce document.

Le Coordonnateur Humanitaire



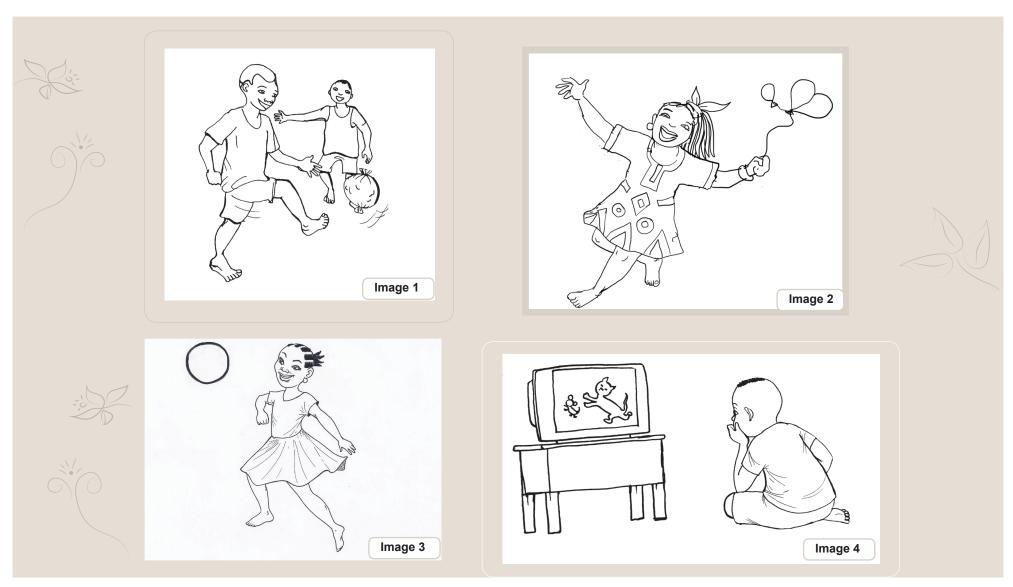
Le présent document a été conçu avec la facilitation de M. Coty Beausejour, GenCap et Coordonnateur PSEA.

Avec:

- La collaboration de M. ASSANE MARTY du Centre National des Curricula.
- La participation d'une quarantaine d'organisations, membres du groupe PSEA.
- Mme Salma Khalil, Graphisme et illustration

Répondre à la question : qu'est-ce qu'un enfant ?

Un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans (voir les images ci-dessous).

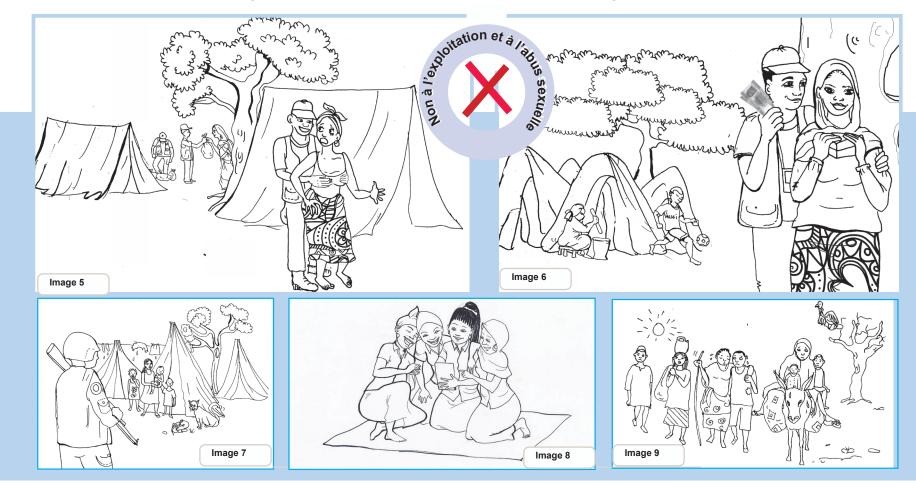


Qu'est-ce qu'une exploitation et un abus sexuels?

On entend par exploitation sexuelle tout acte commis par une personne sur une autre personne vulnérable dans le but de l'abuser ou de tenter de l'abuser sexuellement en usant de la force ou en lui proposant de l'argent ou d'autres avantages sociaux.

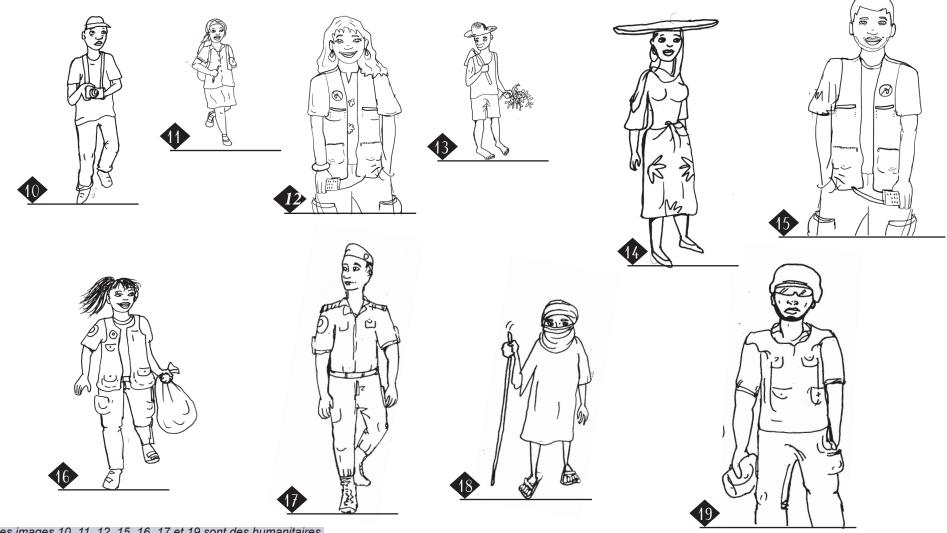
Un abus sexuel est une atteinte physique à caractère sexuel par une personne sur une autre en usant de la force ou de la menace. Ces deux expressions mises ensemble constituent ce qu'on appelle exploitation et abus sexuels (Voir les images 5 et 6).

Les auteurs sont les humanitaires et/ou en général des personnes qui profitent de leur statut privilégié et de pouvoir.



3 Ou'est ce qu'un humanitaire?

Un humanitaire est une personne (homme ou femme) qui agit pour sauver des vies humaines dans une situation de conflits ou de catastrophes en apportant une aide d'urgence ou ponctuelle aux victimes. Elle peut être un personnel local et/ou international des Nations Unies (ONU), des ONG locales et internationales et organismes publics comme la Commission Nationale d'Accueil de Réinsertion des Réfugiés (CNARR).



Les images 10, 11, 12, 15, 16, 17 et 19 sont des humanitaires.

Bulletin du Secrétaire Général des Nations Unies (2003)

« Confeitation sexuelle »:

le fait d'abuser ou de tenter
d'abuser d'un état de vulnérabilité,
d'un rapport de force inégal ou de
rapports de confiance à des fins
sexuelles, y compris mais non
exclusivement en vue d'en tirer
un avantage pécuniaire, social ou
politique. (ST/SGB/2003/13)



TOLÉRANCE ZÉRO POUR L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS

Stopper. Empêcher. Protéger.



5 Ou est ce que l'état de vulnérabilité

L'état de vulnérabilité se réfère à une situation inhabituelle, précaire et difficile dans laquelle se trouve une catégorie de personnes (femmes et enfants en majorité) en raison d'une crise humanitaire, (catastrophes naturelles).

Ces personnes sont parfois abusées par une minorité d'humanitaires et d'agents de maintien de la paix qui viennent les aider.

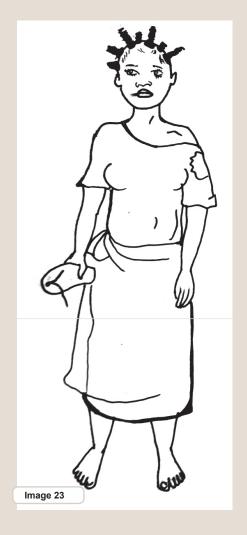
Les personnels sanitaire, enseignant et autres abusent également parfois des enfants dans leurs environnements. Voir les images 20, 21 et 22.







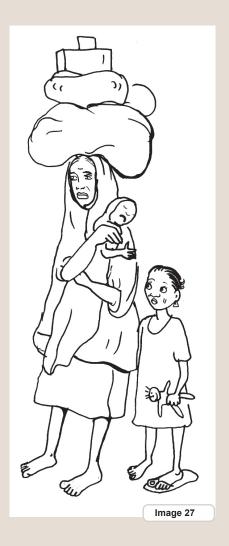
Ces images ci-dessous montrent des personnes vulnérables











6 Oue puis-je faire pour prévénir mes petites sœurs, mes frères, cousines et amies de l'exploitation et abus sexuels?

Il faut le dénoncer parce que les personnes qui font cela ne s'arrêtent pas de leur propre gré. Il faut les arrêter sinon elles continueront à le faire partout où elles vont. Les victimes ont aussi besoin de rechercher l'appui psychologique, légal et médical.

Il faut aussi les sensibiliser et trouver les moyens de dénoncer (voir image 28). Il ne faut jamais garder le silence, c' est permettre que cette personne continue à agresser d'autres enfants dans la communauté et partout où il va. Il faut également dire:

- Non a l'exploitation et abus sexuels contre les enfants et les adultes;
- Non aux relations sexuelles avec des enfants (voir image 29);
- Non aux relations sexuelles pour obtenir un travail ou de l'aide humanitaire;
- Non aux relations sexuelles pour obtenir des notes à l'école et à l'université...





7 Ou est ce qu'un harcèlement sexuel

C'est une avance de nature sexuelle non désirée. Cela peut être un geste (toucher une personne, placer ses mains sur les fesses ou les hanches des femmes et des filles, se moquer des maquillages des femmes ou de leur façon de s'habiller, un regard trop appuyé, une blague dénigrant les femmes ou hommes à connotation sexiste).

Voir les images 30 et 31.



Où se passe -t-il en général

Le harcèlement sexuel se passe en général dans les milieux de travail, dans les établissements scolaires et universitaires, dans les centres hospitaliers, dans les milieux sportifs, dans les familles et dans les autres domaines de la vie.

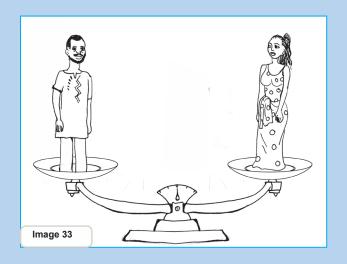
Que faire en cas d'un harcèlement sexuel?

Il faut faire la même chose que dans le cas de l'exploitation et abus sexuels : **dénoncer**, **chercher de l'aide** et **appuyer les amies** qui sont aussi **victimes**.

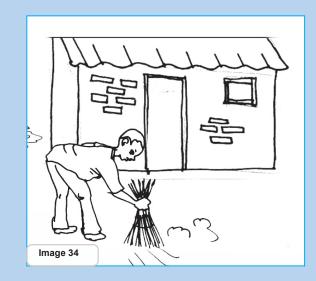
Il faut le dénoncer parce que les personnes qui font cela ne s'arrêtent pas de leur propre gré. Il faut les arrêter sinon elles continueront à le faire partout où elles vont. Les victimes ont aussi besoin de rechercher l'appui psychologique, légal et médical.

(8) Egalité entre les sexes

1. Qu'est-ce que l'égalité entre les sexes ?

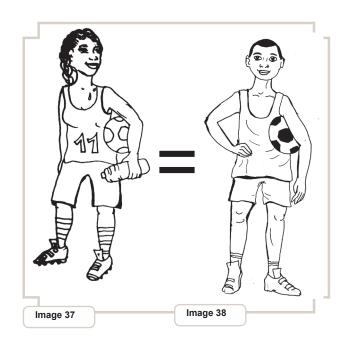


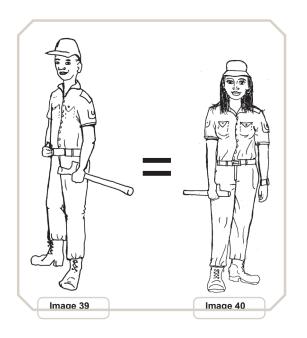
L'égalité des sexes est le principe selon lequel les hommes et les femmes, les filles et les garçons devraient recevoir un traitement égal dans tous les domaines de la vie et ne devraient pas être victimes de discriminations basées sur leur appartenance à l'un ou l'autre sexe. Voir les images 33, 34,35 et 36

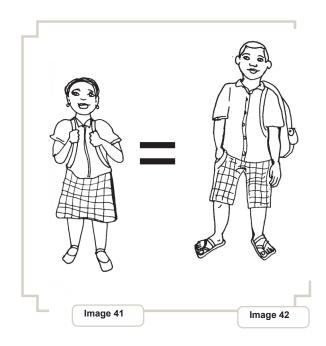


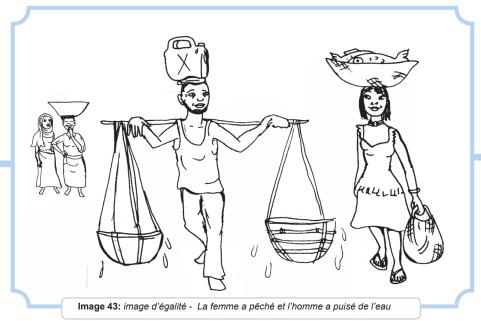










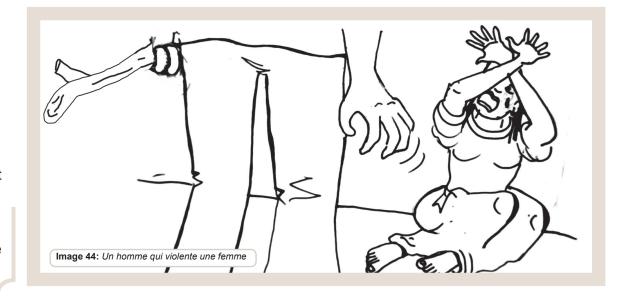


9 Violence contre les femmes

La résolution 48/104 de l'Assemblée générale de l'ONU du 20 décembre 1993 définit les violences basées sur le genre.

"Tous actes des violences dirigés contre le sexe feminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée".

Les violences contre les femmes causent plus de décès et de blessures graves que le cancer et les accidents de la route combinés.



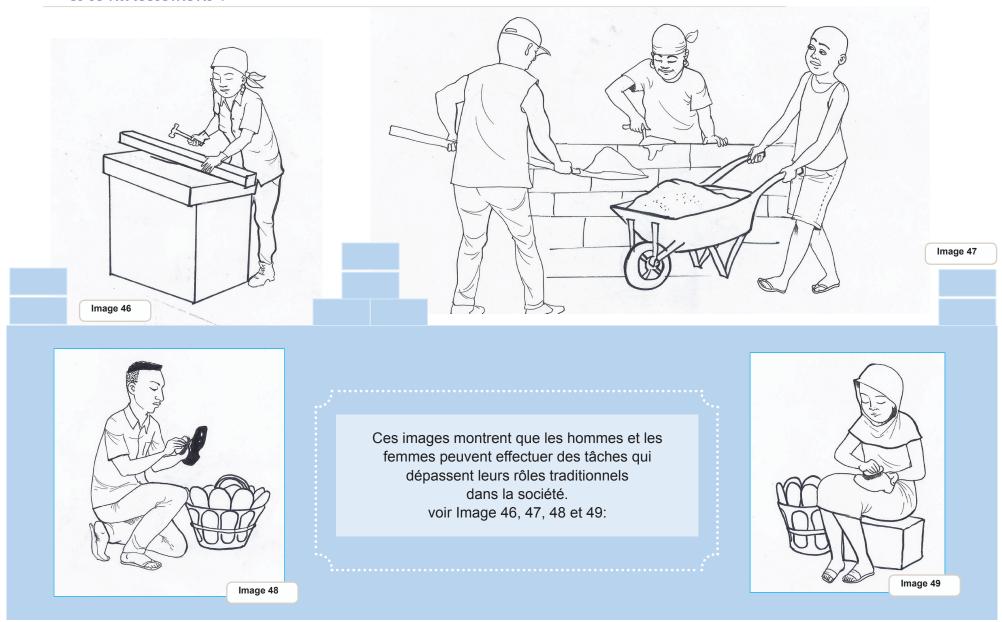


Dans le monde, parmi les **58 millions d'enfants** en âge d'aller au primaire qui ne sont pas à l'école, **32 millions** sont des filles

C'est le fait de permettre et de créer les conditions pour que les filles et les garçons aient les mêmes opportunités et jouissent des mêmes droits dans tous les domaines

Source: UNICEF

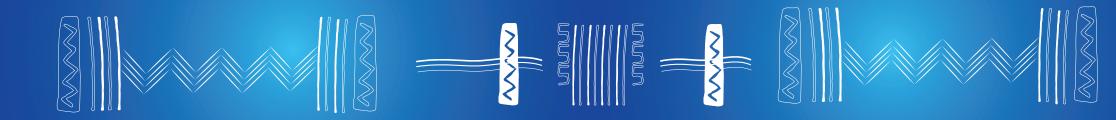
Quels sont les liens qui existent entre les inégalités de sexe, l'exploitation, abus sexuels et le harcèlement ?

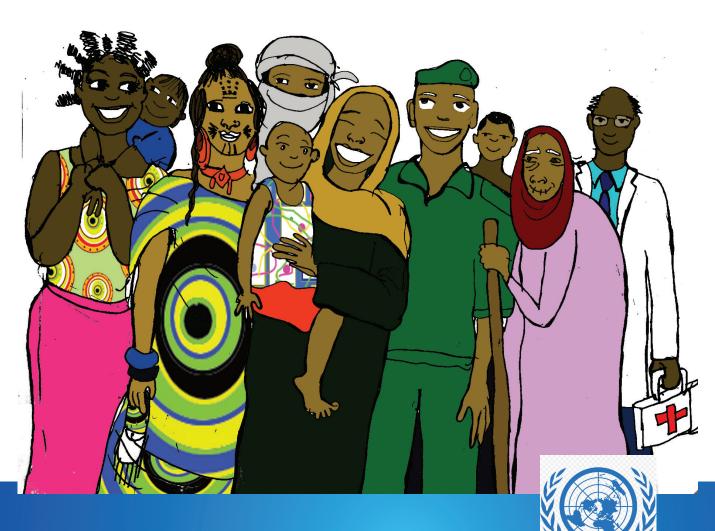


Liste des Institutions Nationales, Internationales, Tubliques et Onusiennes qui ont contribué à ce Trojet

OLIAND (OFFICIAL NAME AND DESIGNATION OF A COLUMN OF THE PROPERTY OF A COLUMN OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

1)	PNOD (Programme des Nations unies pour le développement)	19)	Challd (Cercle Howanitaire D'Apporada Initiatives Locales de
2)	ASPOP (ACTIONS POUR LA SANTE DE LA POPULATION		DÉVELOPPEMENT)
3)	ATRENVIRO : Association Tchadienne Pour la Réussite Environnementale	20)	PAM (Programme Alimentaire Mondial)
4)	ACHUDE (Action Humanitaire pour le Développement)	21)	CRT (Croix Rouge Tchadienne)
5)	Diakonie-katastrophenhilfe.	22)	UNFPA (Fonds des Nations Unies Pour la Population)
6)	RJDLT (Réseau des Jeunes pour le Développement et le Leadership au Tchad)	23)	OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires)
7)	ASPOP (ACTIONS POUR LA SANTE DE LA POPULATION).	24)	FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
8)	LUTHERAN WORLD FEDERATION	25)	UNHCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés)
9)	APLFT (Association pour la promotion des Libertés Fondamentales au Tchad)	26)	ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime)
10)	Fondation ACCRA	27)	CNARR (Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés)
11)	World Vision	28)	IRC (International Rescue Committee)
12)	ALISEI (Association pour la coopération internationale et l'Aide Humanitaire)	29)	Effective SOLUTION
13)	CRS (Catholic Relief Services)	30)	Help-Tchad
14)	AHEAS (Association Humaniste entraide et d'Action Sociale)	31)	COOPI
15)	AUSEE (Association pour les urgences santé et Éducation des Enfants)	32)	ONG Nationale « AFDI »
16)	RENAVET (Réseau national des Volontaires du Tchad)	33)	ADES (Association pour le Développement Economique et Social)
17)	CHORA/Organisation Tchadienne pour le Développement	34)	ADESOH (Action pour le Développement Social et Humanitaire)
18)	ACHDR (Association pour l'Action Humanitaire et le Développement Durable		





Certaines ilustrations de ce document sont inspirées des archives de la PSEA